

Zeitschrift: Animato
Herausgeber: Verband Musikschulen Schweiz
Band: 19 (1995)
Heft: 6

Artikel: Pierre Gorjat ou le culte de la liberté
Autor: Joliat, François / Gorjat, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-958851>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.12.2025

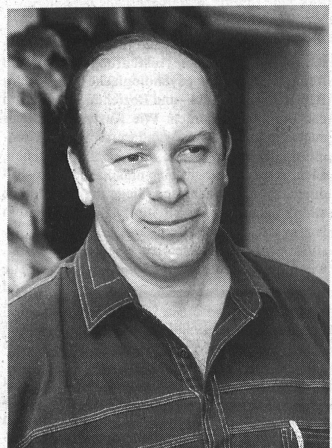
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pierre Gorjat ou le culte de la liberté

Enseignant, Président et responsable pédagogique de l'école de musique de Pully, animateur de l'émission «Da Camera» sur les ondes d'«Espace-2», chroniqueur musical et ancien membre du Comité de l'ASEM, Pierre Gorjat est un des acteurs de la scène musicale de Suisse romande depuis vingt ans. Lorsqu'il s'agit de défendre la culture, cette personnalité aux multiples facettes répond inlassablement présent. Portrait et réflexions sur la politique culturelle et les problèmes de clivages entre la Suisse romande et la Suisse alémanique.

Vos activités dans le domaine de la musique ont-elles été influencées par la rencontre de personnalités marquantes?

Pierre Gorjat: A part le rôle que peut jouer quelqu'un dans sa propre famille (ma mère, en l'occurrence, a travaillé le chant classique), A.-Louis Burkhalter, plus connu sous le nom de Romain Goldron, a eu une influence certaine sur mes choix. Je me souviens que dans son studio de piano il avait accroché des reproductions de tableaux de maîtres et souvent il me parlait d'eux. Il était très étonné qu'à douze ans, je ne sache pas qui était St-Thomas d'Aquin! Je lui dois beaucoup, tant sur le plan musical, qu'artistique et culturel. D'une manière générale, il a d'ailleurs énormément apporté à la vie musicale en Suisse romande. C'est un humaniste de la musique et nous devrions tous tenter d'élargir notre horizon en suivant son exemple.



Pierre Gorjat: «La culture n'est pas ennuyeuse si elle est vécue de l'intérieur». (Photo: F.J)

A ce propos, Mahler, l'un de mes compositeurs fétiches, disait un jour à Schönberg: «Faites donc lire Dostoevski à vos jeunes étudiants, c'est plus important que le contrepoint!» Il exagérerait, bien sûr, mais si nous n'avons pas une grande ouverture au monde, qu'il s'agisse d'économie, de sciences humaines ou sociales, nous ne pouvons pas être des mélomanes curieux ou de bons musiciens. Les meilleurs artistes sont ceux qui ont une vie intérieure intense et une grande ouverture sur le monde.

Vous a-t-il encouragé à écrire sur la musique?

A.-Louis Burkhalter m'avait recommandé pour une collaboration au journal «La Nouvelle Revue de Lausanne» à laquelle il ne pouvait pas participer. J'ai ainsi eu l'honneur de le remplacer et, peu de temps après, j'ai repris les chroniques musicales d'Henri Jaton à la «Tribune de Lausanne» qui, hélas, est devenu le quotidien «Le Matin». J'y ai collaboré treize ou quatorze ans. J'ai écrit dans ma «Chronique d'un mélomane», parce que je refusais d'être un critique, me considérant comme un mélomane qui prend la plume parmi d'autres. Qui est-on pour juger? La critique ne peut être que subjective, il n'existe pas de critique foncièrement objective.

Actuellement, je suis en train de traduire les textes des Lieder de Schubert, en respectant à la fois l'alternance des rimes et le nombre de syllabes. Non pas pour pouvoir chanter Schubert en français - ce qui serait ridicule -, mais il est souhaitable que l'auditeur d'un récitai ou d'un disque puisse, en lisant ces traductions, sentir une pulsation semblable dans la traduction française. C'est un travail énorme mais je le fais avec grand plaisir.

Et l'enseignement?

L'enseignement m'a toujours passionné. A l'âge de douze ans, j'habitais entre le métier de chef d'orchestre et celui d'enseignant. Je trouvais alors qu'un artiste ne pouvait être qu'ambitieux et orgueilleux, alors que j'étais un adolescent très réservé et plutôt effacé. Après des études de Lettres et le Conservatoire, j'ai commencé à enseigner à Lausanne, au Collège de Villamont, connu à l'époque pour le «Petit chœur de Villamont» dirigé par André Charlet. J'ai ensuite enseigné à Pully et, il y a quelques années, j'ai accepté d'enseigner à Cully, dans un tout petit collège, parce que j'y apprécie le contact sympathique et convivial.

Je dirige actuellement un chœur d'enfants avec lequel j'ai monté, entre autres, une œuvre de jeunesse de Mozart «Veni sancte spiritus». Cette pièce ne dure que quelques minutes mais elle a représenté plus d'un semestre de travail pour les enfants. Récemment, nous avons donné une cantate de Noël de Carlo Hemmerling, connu dans la région pour avoir composé la musique de la Fête des vigneronnes de 1955 et qui, je dois le dire, est fort bien écrite. J'aime bien l'art choral, mais je trouve que le répertoire ne se renouvelle pas suffisamment. Il faut dire que ce que l'on appelle la musique chorale traditionnelle en Suisse n'existe pas. Elle est surtout basée sur un pseudo-folklore. On chante Carlo Boller, Gustave Doret, mais ce répertoire-là est devenu suranné. On remarque aussi que le répertoire des fanfares a pris de l'âge, ce qui explique peut-être le manque de renouveau chez nous. Voilà peut-être pourquoi beaucoup de chœurs de jeunes chantent du classique, tandis que les anciennes chorales commencent à se clairsemer parce qu'on n'a pas su, comme en Suisse alémanique, adapter les répertoires ou créer des brass-bands.

Les élèves de musique d'aujourd'hui rempliront-ils encore les auditoriums de demain?

Je ne sais pas. Il faut des habitudes et une certaine vision des choses pour fréquenter les salles de concert. En effet, elles ont été longtemps réservées aux bourgeois qui s'habillaient comme s'ils se rendaient au culte du dimanche. Les musiciens, eux, se déguisent en croque-mort. A ce propos, Rubinstein disait: «Mon métier de musicien est terrifiant; je dois être habillé en croque-mort et jouer sur un instrument qui ressemble à un cercueil». On retrouve aussi cette rigidité dans nos Conservatoires et dans nos écoles de musique. Cela semble toutefois plus marqué en Suisse romande qu'en Suisse alémanique où l'on s'est débarrassé de ces cadres figés et du «côté napoléonien» comme disait Roland Vuatat, avec de multiples examens. La raison en est peut-être que l'on est plus spontanément travailleur en Suisse alémanique, tandis que le côté latin de la Suisse romande exige peut-être une réglementation plus coercitive. Il faudrait trouver une direction à la fois libre et structurée, pour que les gens aient du plaisir à jouer, en évitant de calquer l'enseignement sur les exigences professionnelles qui ne concernent qu'une minime partie des élèves.

Qu'en est-il de vos activités radiophoniques?

J'ai travaillé sept ans à l'émission qui s'appelle «Disques en lice» sur «Espace-2» et je continue d'y collaborer épisodiquement. L'originalité de cette émission, produite par François Hudry, par rapport à la plupart des autres émissions du genre, c'est la séquence anonyme. Nous ne savons pas à l'avance qui seront les interprètes des œuvres que nous allons entendre, ce qui garantit un minimum d'objectivité.

Lorsque l'on parle d'interprétation et surtout lorsqu'on ne sait pas qui se cache derrière elle, on est libre. Quand on est libre, on est franc - ces deux mots ont d'ailleurs la même origine étymologique -. Et, quand on est franc, on blesse. Il y a des gens qui n'acceptent pas que l'on parle des interprètes d'une certaine manière. Ils ont le culte de l'interprète alors que je trouve qu'il faut avoir le respect du compositeur ou de l'œuvre. Chez nous, quelques personnes ont été agacées par notre émission - peu, à vrai dire - car la majorité en était heureuse. Elles furent outrées des commentaires que nous faisons sur tel ou tel artiste. Quand l'écrivain Dominique Fernandez traita Luciano Pavarotti d'escroc et d'imposteur, des auditeurs indignés nous firent savoir que nos critiques invités manquaient de culture. Or, l'on ne peut pas dire que Dominique Fernandez manque de culture dans le domaine de l'opéra! Armin Jordan m'a lui-même déclaré que c'était notre rôle de dire à l'antenne ce que l'on pensait d'une interprétation. Lorsque l'on entend plusieurs interprétations d'une œuvre, on est amené à mieux s'intéresser à elle, à l'écouter avec plus de profondeur. Tandis que lorsqu'on écoute une seule version, on ne dispose que d'un éclairage unique. Grâce à l'écoute de plusieurs versions, on peut ainsi redécouvrir une œuvre, en brisant la force d'inertie d'une habitude d'interprétation.

Récemment, j'étais invité à Evian pour une émission de «France-Musique» animée par Jean-Pierre Derrien pour parler du 8ème quatuor de Chostakovitch. Un collègue, pourtant musicien accompli, trouva alors qu'il n'y avait pas de différence entre les versions, bien qu'elles fussent

extrêmement différentes les unes des autres. Je me suis demandé comment il était possible que des oreilles professionnelles puissent ne pas entendre l'évidence! L'admiration pour un interprète est souvent tellement grande, la «starisation», le côté showbusiness est tellement important, que l'on refuse souvent d'écouter ce que ces artistes font vraiment. C'est parfois très difficile à admettre, même de la part d'un musicien professionnel. Il peut arriver qu'un concertiste se trompe, avec la meilleure fois du monde; il y a tout de même des limites aux libertés prises par rapport à la lettre et à l'esprit de la lettre.

Parlez-nous de vos émissions du vendredi soir!

Nous abordons un autre chapitre. Il s'agit des concerts de l'OCL, l'orchestre de chambre de Lausanne. Durant l'entre-acte, je présente un Lied de Schubert et je propose également des devinettes musicales. Je suis toujours très impressionné par la curiosité et la soif de culture des gens qui m'appellent, parfois de très loin. Ils ont une écoute très active puisque d'une part, ils sont capables de reconnaître les œuvres parfois «rares» que je leur propose, et, d'autre part, ils retiennent un numéro de téléphone et appellent le standard. Cela atténue, voire contredit les remarques à l'encontre d'«Espace-2» et à l'encontre de toutes les activités musicales et culturelles, sous le prétexte du peu d'audience et du peu de rentabilité. Ces arguments sont tenus par des responsables d'empires de presse imbéciles. La culture n'est pas ennuyeuse si elle est vécue de l'intérieur et il faut, aujourd'hui plus que jamais, du courage et de l'intelligence, pour promouvoir une vie culturelle riche.

Et l'ASEM?

Je crois qu'il faut dire que l'ASEM s'appelait VMS (Verband Musikschulen Schweiz) et s'est appelée uniquement comme cela jusqu'à ce que j'arrive dans le Comité. Les membres du Comité d'alors ont reconnu avoir fondé le VMS en Suisse alémanique pour ensuite, un peu tard, regarder du côté des «Welsches», afin de voir s'ils pouvaient être d'une quelconque utilité. Or, l'Association Suisse des Ecoles de Musique (VMS/ASEM) n'a pas été conçue à l'origine avec les Romands et les Tessinois. Ce vice de forme initial doit être à présent corrigé par ceux qui l'ont commis et non par ceux qui en sont les victimes. On avait beau dire: «Wir warten auf ein Signal», mais le signal devait venir, au début, de la part des Alémaniques. C'est la majorité qui doit s'adresser aux minorités et non le contraire. Voilà la faute de base!

L'esprit fédéraliste ne consiste pas à faire chacun sa petite et égoïste cuisine dans son coin; les Romands d'un côté et les Alémaniques de l'autre. Ce sont les esprits pareux qui raisonnent de la sorte. Non, l'esprit fédéraliste exige un engagement de tous, du temps et de l'argent. Je souhaite que cesse en Suisse en général et dans l'ASEM en particulier, cette arrogance économique et politique du «triangle d'or» Zurich-Bâle-Berne, parce qu'elle n'est justement pas fédéraliste. C'est une domination que l'on doit se faire un devoir civique de refuser, puisqu'elle va à l'encontre de nos institutions. On a conçu l'Assemblée de l'ASEM en Suisse alémanique et entre Suisses alémaniques: il est aujourd'hui temps que l'on corrige le tir. Le «on», s'adresse aux Suisses alémaniques, qui doivent faire la correction. Sinon, il ne s'agit pas d'une Assemblée suisse, mais d'une assemblée alémanique qui veut bien tolérer une présence des «Welsches». Je rappelle toujours aux Suisses Alémaniques que «Welches» veut dire «étrangers», à l'origine. Ce mot est sur toutes les lèvres et, dans les habitudes, on nous traite également de la sorte. Cet état d'esprit pourra être changé si les cantons du triangle d'or acceptent une certaine évolution, voire révolution, de leurs idées à ce sujet. De son côté, la Suisse romande n'a pas à jouer les pauvres victimes et à se lamenter. Il faut, au contraire, tenir un discours énergique et conscient. Nous sommes ainsi moins civiques dans l'ASEM que dans nos institutions politiques suisses.

Je lance un pavé dans la mare, mais je soutiens que l'Assemblée de l'ASEM doit accepter l'effort que l'on fait aux Chambres fédérales. Pourquoi ne le ferait-on pas à l'ASEM? Ses membres prétendraient-ils être de meilleurs citoyens que le reste du pays?

Y a-t-il une réelle différence de sensibilité entre les Suisses romands et les Suisses alémaniques?

Je ne parlerai pas de «Röstigraben» mais de «Brücke». Cette image me plaît davantage. Nous avons des mentalités différentes, bien qu'il y ait des Romands très soumis et des Alémaniques très anti-conformistes. Nous devons travailler à l'édification de ce pont et un journal comme ANIMATO peut être une pierre de plus à cet édifice. Mais il faut pour cela une connaissance mutuelle des gens.

Ainsi, en est-il des traductions, essentielles dans un journal fédéraliste. Ou bien on est

moderne et l'on met les moyens nécessaires pour entreprendre des traductions. Et si on ne les a pas, alors on prendra l'habitude de résumer chacun des propos dans l'autre langue. Je sais qu'Olivier Fallier est en faveur de cette idée. Il insiste d'ailleurs toujours pour que l'on traduise en français les propos tenus dans les assemblées. Nous devons parler dans notre langue et répondre dans notre langue. Je trouve terrifiante la main-mise de la routine qui impose sa loi. D'ailleurs, le soutien à nos idées et à la publication de textes français nous est venu de Suisse centrale, qui a le même problème de minorité que nous. Il n'est presque jamais venu de Bâle, Zurich ou Berne.

J'avais, en son temps, choqué plusieurs personnes au sujet d'un projet qui provenait de la Suisse centrale, pour le 700ème anniversaire de la Confédération. Il s'agissait de créer un concours pour jeunes compositeurs dont les œuvres seraient dédiées à de jeunes orchestres amateurs. C'était là l'occasion de créer du répertoire pour ces orchestres qui en manquent souvent. Or, le Comité refusa ce projet au profit d'un autre, très conventionnel. L'idée, pourtant, était bonne et nous y avions beaucoup travaillé dans une commission dont je faisais partie. J'ai alors déclaré que s'il fallait fêter la Suisse en ne proposant que des projets conventionnels, alors j'avais honte d'être Suisse, car cette Suisse-là, je ne l'aime pas. Cela n'a pas été apprécié, mais aujourd'hui encore, je la maintiens. Cette Suisse recroquevillée sur elle-même, ni généreuse, ni accueillante, je la vomis. Il ne s'agit nullement d'engagement politique, mais de mentalité. Chez nous, il existe une sorte de suffisance, de prétention et de fatuité, que je constate aussi dans le monde de la musique et dans les Conservatoires. La générosité est rare, au contraire de ce qui se passe en France et dans d'autres pays réputés moins musiciens. L'enthousiasme, c'est le mot-clé et on a bien remarqué son absence lors des fêtes du 700ème de la Confédération, censées fêter l'utopie! Il me semble que l'on pourrait davantage travailler dans ce sens-là à l'ASEM et dans les associations cantonales: avoir l'esprit ouvert, imaginaire et audacieux, sans s'enfermer dans des schémas préétablis. Partout, on peut déplorer un manque de respiration, d'ouverture et d'idées qui pourraient remplacer avantageusement la mesquinerie. J'ai souvent honte d'être Suisse quand je vois comment l'on nous perçoit à l'étranger et j'ai bien peur que ce que l'on voit soit vrai. Si l'on trouve que «tout va très bien, madame la Marquise», alors qu'on me le dise. Si au contraire, les choses peuvent être perfectibles, alors je peux, modestement, faire des suggestions et d'autres peuvent en faire de meilleures encore.

Dans le canton de Vaud on dit souvent la «liberté est partie» pour «Liberté et Patrie». La liberté, pour moi, est le maître mot. En musique aussi, à travers l'improvisation et l'interprétation. On veut tout structurer, organiser, prévoir. On est enfermé dans des carcans qu'il faudra quitter au plus vite, car la Suisse mérite mieux que cela. C'est aussi un peu le rôle des musiciens, qui sont censés avoir une certaine finesse d'esprit, de devenir des figures de proue pour plus de liberté. Voilà mon «credo» quant à une vie musicale libératrice!

Propos recueillis par François Joliat

Actualités

Week-end «Musijunes» à Collonges-Bellevue. L'association «Musijunes» organise le 28 et 29 janvier 1996 un week-end de musique de chambre ouvert à tous les jeunes musiciens amateurs désireux de faire de la musique d'ensemble. Elle accueille pour l'occasion des enfants et des adolescents de 7 à 20 ans. Fabienne Diambrini-Rochat et Raphaël Diambrini-Palazzi, tous deux enseignants au Conservatoire de la Côte, au Centre Artistique du Lac et membres du trio Palazzi en sont les principaux animateurs. Pour tous renseignements et inscriptions: «Musijunes», Case Postale, 1247 Anières. Tél: (022) 751 20 11.

Semaine musicale d'été à la Villa Jolimont à Cerlier/Erlach (BE). La Villa Jolimont accueille depuis plus de vingt ans des groupes de jeunes musiciens amateurs de toute la Suisse alémanique, dans une ambiance chaleureuse où chacun peut trouver sa place et s'épanouir en pratiquant son instrument et en faisant de la musique d'ensemble. Une semaine musicale estivale sera organisée pour la première fois, du 1er au 13 juillet 1996, à l'intention des enfants et des adolescents de Suisse romande, âgés de 10 à 18 ans, désireux de partager leur amour de la musique durant toute une semaine à la Villa Jolimont à Cerlier près de Bienne. Des activités créatrices et de découverte de la nature sont également prévues. («Animato» consacrerait un article sur la Villa Jolimont dans son édition 96/1). Pour tous renseignements: Regina Tillmann, Villa Jolimont, 3235 Cerlier/Erlach. Tél: (032) 88 13 95.